



MON DOSSIER PARRAINAGE CIVIL

Le baptême civil, appelé aussi baptême républicain ou parrainage républicain, est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant.

Le baptême civil n'est prévu par aucun texte. Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit toutefois d'un engagement moral fort vis-à-vis du filleul.

Les certificats ou documents que délivre le maire pour l'occasion ne présentent aucune valeur juridique.

Les parents peuvent aussi désigner les parrain(s) et marraine(s) civils tuteurs par testament ou par déclaration devant notaire.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- **Pièce d'identité en cours de validité des parents et parrains/parraines:** carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour,
- **Justificatif de domicile des parents**
- **Copie de l'acte de naissance/extrait de l'enfant**



POUR LE PARRAINAGE DE

de né(e) le.....

à

PARENTS :

NOM :

PRENOM(S):.....

Adresse :

NOM :

PRENOM(S):.....

Adresse :

MARRAINE(S) :

NOM :

PRENOM(S):.....

Adresse :

NOM :

PRENOM(S):.....

Adresse :

PARRAIN(S) :

NOM :

PRENOM(S):.....

Adresse :

NOM :

PRENOM(S):.....

Adresse :